

Cette instruction précise les mesures de prévention dans le cadre de la reprise d'activité liée au COVID 19. Ces mesures peuvent être modifiées en fonction des décisions de la cellule de crise.

Horaires spécifiques :

	LUNDI		VENDREDI	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
OUVRIERS Groupe 1	6h15 à 11h30	12h30 à 14h15	6h15 à 11h15	
OUVRIERS Groupe 2	6h45 à 11h45	12h45 à 14h45	6h45 à 11h45	

Prise de température quotidienne de chaque ouvrier avant la prise de poste :

Avant sa prise de poste, le matin, chaque ouvrier fait prendre sa température au standard. Le FH alerte le moniteur si un ouvrier n'a pas fait prendre sa température. Le moniteur renvoie l'ouvrier au standard pour sa prise de température. Le standard confirme par téléphone au moniteur la prise de température.

Accès à l'atelier et au vestiaire :

- Ouverture de l'atelier par le moniteur.
- Horaires d'embauche décalés : création de 2 groupes.
- Désinfection des mains avec la solution hydro alcoolique positionnée à l'entrée du bâtiment et à l'entrée de l'atelier repassage et des vestiaires.
- Limitation du nombre d'ouvriers pouvant entrer dans le vestiaire (4m² par personne).
- Eviter le regroupement de personnes devant l'entrée des vestiaires.
- Aérer les locaux.
- Utilisation des vestiaires : l'ouvrier place ses effets personnels dans le meuble vestiaire + son masque dans boîte prévue à cet effet. Il récupère sa tenue de travail. Un lieu est prévu pour les tenues propres et les tenues en cours. Les tenues sont changées tous les jours.

Matériel de protection mis à disposition dans chaque atelier :

- Gel hydro alcoolique.
- Masques chirurgicaux (Port du masque de protection si la distanciation n'est pas possible ou lors des circulations)
- Lunettes de protection, visièrè
- Essuies mains à usage unique
- Poubelles pour les déchets (lingettes)

Tenue à disposition en cas de traitement de linge COVID 19 :

Sur-blouse à usage unique (UU) ou combinaison UU ; Tablier à UU ; Charlotte ; Sur-chaussures ; Gants non stériles à UU ; Masques à UU Lunettes de protection.

Respect du plan de nettoyage désinfection

- Nettoyage des locaux et matériels par les ouvriers (Instruction ESAT-MG-I-23) en plus du plan de nettoyage établi pour l'atelier.
- Enregistrement du nettoyage.
- Aération maximum des locaux (sans courant d'air).
- Laisser les portes en position ouverte lorsque cela est possible (évite les manipulations).

Organiser le travail de manière à respecter les gestes barrière :

Positionner les postes de manière à respecter la distance d'au moins 1 m entre les opérateurs.

Limitier les circulations de personnes et faire respecter la distance d'au moins 1 m entre les ouvriers : RAPPEL REGULIERS, reprise systématique des comportements non adaptés, faire référence à la fiche en FALC affichée.

Le partage d'outils est à éviter au maximum. Certains postes (repassage) sont affectés à un seul opérateur. En cas de matériels partagés, il faut effectuer un nettoyage/désinfection systématique, avant utilisation (poignées caisses de transport, balance, téléphone, stylo...).

Gestion des flux :

La gestion des flux s'opère dans le temps :

- Embauches décalées,
- Marche en avant respectée dans le cadre de la démarche RABC.

Intervention de personnes extérieures au service :

Intervenants extérieurs : clients, entreprises extérieures de maintenance, services techniques.

Prise de rendez-vous avant intervention.

Veiller au respect des gestes barrières : Distance d'1 m, port de masque, lavage des mains, désinfection machine après intervention, privilégier les interventions en dehors de l'atelier quand cela est possible, déplacement de certains matériels).

Organiser le travail de manière à respecter les gestes barrière, éviter la co-activité :

Lors de toutes les activités, respecter la distance d'au moins 1 m entre les ouvriers et limiter les circulations de personnes. RAPPEL REGULIERS, reprise systématique des comportements non adaptés.

Activité blanchisserie :

- Tout linge COVID est identifié et subit une décontamination selon l'instruction EPD-DG-I-38 avant traitement.
- Lavage régulier des mains.
- Respect de la marche en avant.
- Pour se passer les charges, pratiquer la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs.
- Limiter les rotations de poste dans la journée.

Activité repassage :

- Tout linge à repasser provenant de l'extérieur est conditionné dans des caisses étanches.
- A l'arrivée dans le bâtiment, les caisses sont désinfectées.
- La prestation de repassage de linge plat n'est pas assurée si elle n'est pas précédée de la prestation de lavage en blanchisserie.
- Lavage régulier des mains.
- Pour se passer les charges, pratiquer la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs.
- Limiter les rotations de poste dans la journée.
- Informer le client des mesures à respecter par affichage : port du masque recommandé et désinfection des mains avec la solution hydro alcoolique positionnée à l'entrée de l'atelier.

Utilisation du véhicule / organisation pour les tournées:

- Le chauffeur effectue la tournée seul.
- Lavage des mains avant de rentrer dans le véhicule et au retour.
- Désinfection du véhicule avec un produit virucide avant chaque utilisation (volant, commandes, poignées, clés, ceinture ...).
- Du gel hydro alcoolique et des lingettes sont à sa disposition dans le véhicule.
- Port d'une blouse lors des tournées (Mise au sale et changée une fois de retour à l'atelier) et port du masque.
- Respect des distanciations lors des rencontres avec les clients.

Organisation des pauses :

Après désinfection des mains et machine, un ouvrier fait et sert le café. Seules 5 personnes sont autorisées à prendre la pause en même temps. Le moniteur présent veille aux gestes barrière : désinfection des mains, distanciation 1m. Utilisation de fontaines à eau avec commande au pied. Chaque ouvrier est doté d'une gourde personnelle.